

Chronique Antonienne



DANS la *Voix de saint Antoine*, qui se rédige à Rome, en différentes langues, nous lisons au n° d'avril une remarque utile à toutes les Revues qui rapportent des faveurs obtenues par saint Antoine. « Les faits rapportés, dit la *Voix*, ne doivent être considérés que comme de simples informations.

Dans la qualification, notamment, qui leur est parfois donnée d'*extraordinaires* ou de *quasi merveilleux*, il ne faut voir que des appréciations absolument personnelles... En lisant ces récits, il faut toujours faire la part de l'exagération, de l'illusion, de l'erreur qui peuvent aisément se glisser sous la plume de tel ou tel correspondant naïf ou enthousiaste à l'excès. »

Pour ce qui nous concerne, nos lecteurs peuvent se rendre compte que nous sommes sobres dans la reproduction de ces récits. A part les actions de grâces que nous insérons, sans amplification, sur la couverture, comme des témoignages de la confiance et de la piété de nos correspondants à l'égard de saint Antoine, nous ne relatons que des faits émanés de sources dignes de confiance et propres à édifier les lecteurs.

En voici quelques-uns, de ce genre, que nous trouvons dans la *Voix de saint Antoine* sous le titre que nous donnons nous-mêmes.

Quelques Prodiges de Saint Antoine au xix^e siècle

Guérie du choléra. — La sœur Emilie-Julien, aujourd'hui Supérieure générale de la Congrégation de Saint Joseph de l'Apparition, se trouvant à Jérusalem en 1849, fut atteinte du choléra qui régnait dans ces parages et faisait de nombreuses victimes. Elle éprouva tout